





Expertise Préconisation Orientation

Un nouveau dispositif
pour accompagner les personnes en situation de handicap
au domicile ou en institution



Objectifs



- Favoriser le maintien sur le lieu de vie des personnes en situation de handicap (réaménagement, aides techniques, humaines...)
- Intervenir au décours de l'hospitalisation afin d'organiser une sortie dans un environnement adapté et préparé au handicap (domicile ou institution)
- Etre l'expert médicotechnique et l'interface entre le sanitaire, le médico-social et les réseaux de santé de ville.
- Évaluer et réorienter les personnes en rupture de parcours de soins vers les filières spécialisées (Bilan urodynamique, consultation appareillage, spécialisée, spasticité, hospitalisation...)

Missions



- Accompagner la personne dans son projet de vie au domicile ou en établissement médico-social,
- Conseiller et informer le(s) aidant(s) ainsi que les professionnels impliqués dans la prise en charge au cours de l'hospitalisation ou en institution ou dans le maintien dans le lieu de vie,
- Apporter une expertise pluridisciplinaire dans le domaine médico-social (réévaluation de la situation et des droits en lien avec la santé, aide au financement aménagement...) et technique (appareillage, aménagement du domicile...) de la médecine physique et de réadaptation.
- Établir et faire évoluer un projet de soins personnalisé, en fonction de l'évolution du handicap

Le médecin traitant, les médecins référents et la personne concernée seront tenus informés de l'intervention et des conclusions du suivi

Qui compose l'Équipe Mobile?

- ▲ un médecin spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation
- ▲ une assistante sociale coordinatrice
- ▲ des ergothérapeutes

Selon le besoin, d'autres professionnels d'une équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeute, neuropsychologue, orthophoniste...) peuvent également être sollicités.

Qui est concerné par l'Équipe Mobile?

Les personnes en situation de handicap d'origine neurologique, cognitive, locomotrice à domicile ou en institution.

Qui peut faire appel à l'Équipe Mobile?

- ◆ Les structures sanitaires (centres hospitaliers, cliniques privées...)
- ◆ Les structures sociales et médico-sociales (EHPAD, MAS, FAM, foyers...)
- ◆ Les professionnels de santé libéraux (médecins traitants, infirmiers, kinésithérapeutes...)
- ◆ Les réseaux de santé (réseau TC/AVC, repér'âge, APF France handicap, Parc SeP...)

Comment intervient l'Équipe Mobile?

Les demandes reçues sont étudiées par l'équipe mobile.

Un RDV est programmé sur le lieu de vie de la personne en situation de handicap.

Par la suite, l'équipe évalue les besoins de la personne, des aidants et des professionnels et établit un plan de soins personnalisé.

L'équipe mobile évalue et oriente mais n'a pas vocation à dispenser des soins ni à remplacer les réseaux déjà existants sur le territoire.



EQUIPE MOBILE



Médecins référents

Docteur Ghassan IDO Docteur Manila VENETHONG

Coordinatrice

Madame Emilie TENZA

équipe pluridisciplinaire

06.47.71.30.86 Fax: 03.27.22.99.34

equipemobilereeduc@chsa.fr

CENTRE HOSPITALIER
SAINT-AMAND-LES-EAUX
EM2R
19, rue des Anciens d'AFN

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h

59230 SAINT-AMAND-LES-FAUX





Médecin référentDocteur Rafik BÉNIDIR

Coordinatrice

Madame Céline CHALOPPE

équipe pluridisciplinaire

03.27.56.73.07 Fax: 03.27.56.72.85

equipemobilereeduc@hdfl.fr

HÔPITAL DÉPARTEMENTAL DE FELLERIES-LIESSIES Antenne EM2R 21 Rue du Val Joly BP 50025 59740 SOLRE LE CHATEAU

du lundi au vendredi de 8h à 16h30

